Le journal municipal DIX n°48 - Hiver 2024



SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :



Vœux aux habitants

Samedi 20 janvier 2024 dès 10h30 La Caserne, 12 rue Philippe de Girard, 10°





les élus *du dix*

Maire du 10° arrondissement **ALEXANDRA CORDEBARD**

Adjoint-e-s à la Maire

ÉRIC ALGRAIN

Premier Adjoint à la Maire du 10°, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan Climat - Énergie

PAULINE JOURERT

Adjointe à la Maire du 10°, déléquée à l'Aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux. Référente du quartier Saint-Vincent de Paul / Lariboisière

ÉLIE JOUSSELLIN

Adjoint à la Maire du 10°, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la Lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant - Correspondant défense. Référent du quartier Château d'Eau

SYLVIE SCHERER

Adjointe à la Maire du 10°, déléguée aux Affaires sociales, aux Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion

RAPHAËL BONNIER

Adjoint à la Maire du 10°, délégué à la Participation citoyenne, au Débat public, à la Vie associative et au Budget Participatif. Référent du quartier Louis Blanc / Aqueduc

AWA DIABY

Adjointe à la Maire du 10°, déléquée à la Petite Enfance, à la Protection de l'enfance et aux Familles. Référente du quartier Saint-Louis / Faubourg du

THOMAS WATANABE -VERMOREI

Adjoint à la Maire du 10°, déléqué au Handicap, à l'Accessibilité universelle. aux Cultures technique, scientifique et populaire, au Conservatoire du libre et à l'Alimentation durable. Référent du quartier Grange-aux-Belles /

ISABELLE DUMOULIN

Adjointe à la Maire du 10°, déléguée à la Jeunesse, aux Seniors et à la Solidarité entre les générations. Référente du quartier Saint-Denis / Paradis

Conseiller-ère-s de Paris

RÉMI FÉRAUD Conseiller de Paris, Sénateur de Paris

LAURENCE PATRICE

Adjointe à la Maire de Paris, déléguée dans le 10° à la Culture et au

SYLVAIN RAIFAUD

Conseiller de Paris, délégué dans le 10° aux Espaces Verts, à la Végétalisation. à la Biodiversité et à la Condition

PAUL SIMONDON

Adioint à la Maire de Paris délégué dans le 10° à l'Urbanisme

LÉA VASA

Conseillère de Paris, déléquée dans le 10° à la Propreté, à la Stratégie zéro déchet et à l'Économie circulaire

DOMINIQUE VERSINI

Adjointe à la Maire de Paris déléguée dans le 10° à la Santé, aux Relations avec les hônitaux nublics, à la Réduction des risques et à la Santé environnementale

Conseiller-ère-s d'arrondissement

KIM CHIUSANO

Conseillère d'arrondissement déléquée à l'Égalité Femmes/Hommes, à la Lutte contre les discriminations et à l'Intégration

ULF CLERWALL

Conseiller d'arrondissement délégué à l'Économie Sociale et Solidaire, à l'Emploi et à l'Insertion. Référent Europe

DAVID DELPLANQUE

Conseiller d'arrondissement, délégué au Commerce, à l'Artisanat, au Développement économique et au Tourisme

PHILIPPE GUTTERMANN

Conseiller d'arrondissement délégué au Sport, aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 et à l'Éducation populaire

PHILOMÈNE JUILLET

Conseillère d'arrondissement, déléguée à la Prévention, à la Sécurité, à la Police municipale et à la Vie nocturne

BERTIL FORT

Conseiller d'arrondissement

L'agenda du dix

Mardi 9 ianvier

« Trois femmes à abattre », ciné-débat en hommage aux Kurdes assassinés dans le 10° Mairie du 10°, 18h45

Jeudi 18 janvier

Forum Vacances pour les 14-25 ans Centre Paris Anim' Jemmapes, 17h-21h

Samedi 20 janvier

Vœux aux habitants La Caserne, 10h30

Mardi 23 janvier

Conseil d'arrondissement du 10°

Samedi 27 janvier

Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité

Dimanche 4 février

Votation citoyenne

Mardi 19 mars

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la querre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Vendredi 29 mars

Hommage à Dulcie September

vos services en mairie

www.mairie10.paris.fr

72 rue du faubourg Saint-Martin 75010 Paris

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Accueil nocturne le jeudi jusqu'à 19h30 Le samedi de 9h à 12h30 (État civil uniquement)



Accès Personnes à Mobilité Réduite : rue Hittorf

Contacter la Maire

Tél.: 01 53 72 10 00 Courriel: mairie10@paris.fr

Accueil - informations

Rez-de-chaussée, côté escalier B Tél.: 01 53 72 10 10

Bureau des Affaires générales et des Élections

1er étage, escalier B Tél.: 01 53 72 10 10

Antenne logement

Espace Hittorf.

Rez-de-chaussée, côté escalier B

Tél.: 39 75

Espace Hittorf, rez-de-chaussée, côté escalier B Tél.: 01 53 72 10 10

Titres d'identité

1 rue Hittorf

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (se déplacer avant 16h)

La prise de rendez-vous ╛ en ligne est obligatoire pour les CNI et les passeports, à l'adresse suivante : teleservices.paris.fr/rdvtitres. Une question? Composez le 3975.

Caisse des Écoles

3º étage, escalier A Tél.: 01 42 08 32 85 Courriel: cde10@cde10.fr Lundi, mercredi et jeudi: 8h30 à 17h

Vendredi: 8h30 à 12h



infos du dix

n°48 - Hiver 2024

Direction de la publication : Alexandra Cordebard - Rédaction en chef: Paul Lorenté - Rédaction : Carol Menville - Crédits photographiques: Mathieu Delmestre, Erwan Floch, Simon Malinowski, Carol Menville, Catherine Moreau et Thierry Rondol / M10; Guillaume Bontemps, Joséphine Brueder, Clément Dorval, Henri Garat et Jean-Baptiste Gurliat / Ville de Paris ; Loïc Journet / Direction de la propreté et de l'eau ; Juan Carlos Juarez Jaramillo; Collection Carné-Lesaffre; Freepik **Réalisation :** 🏟 agence-bolivie fr - **Impression :** Chaumeil - Journal municipal, imprimé à 50 000 exemplaires sur papier PEFC -Distribution: Proximes.









Retrouvez ce journal sur le site de la Mairie du 10°, en version consultable et téléchargeable : www.mairie10.paris.fr

l'édito de la maire



ALEXANDRA CORDEBARD Maire du 10° arrondissement

- f alexandra.cordebard
- **@ACORDEBARD**
- @alexandracordebard

Chères habitantes, chers habitants du 10°.

Il est de tradition, au mois de janvier, d'adresser ses vœux à celles et ceux qui nous sont chers, et c'est de tout mon cœur que je vous souhaite le meilleur pour 2024. Que cette année nouvelle vous apporte, à vous et à vos proches, beaucoup de joies petites et grandes.

Cette année, Paris rayonnera plus que jamais avec l'accueil du plus grand événement planétaire, les Jeux olympiques et paralympiques, que nous souhaitons avant tout populaire. C'est pourquoi nous le vivrons ensemble au cœur de nos quartiers, et tout particulièrement sur le site de festivités de la Grange-aux-Belles. Pensés en héritage, ces Jeux vont non seulement nous rapprocher autour de grands moments festifs qu'il me tarde de partager avec vous, mais aussi accélérer la transformation de Paris pour en faire une ville véritablement inclusive et durable.

La solidarité est une valeur cardinale de notre Paris, tout particulièrement dans le 10° arrondissement. En la matière, nous continuerons à agir avec détermination pour servir les Parisiens et les Parisiennes sans jamais nous résigner face aux désengagements chroniques de l'État. Désengagement vis-à-vis des plus vulnérables, en réduisant le nombre de places d'hébergement d'urgence alors qu'il n'y a jamais eu autant d'hommes, de femmes et d'enfants à la rue. Désengagement vis-à-vis des quartiers populaires de notre ville, en excluant notamment de sa politique prioritaire la majeure partie de la Grange-aux-Belles et du Buisson Saint-Louis. Désengagement enfin vis-à-vis des principes mêmes de notre Constitution, en adoptant fin décembre une loi immigration indigne, véritable faillite politique et morale qui salit notre idéal républicain.

Face à cela, avec Anne Hidalgo nous continuerons résolument à promouvoir le vivre-ensemble, la justice sociale, l'intégration, l'égalité des droits pour toutes et tous, luttant pied à pied contre l'antisémitisme, le racisme, la xénophobie et toute forme de discrimination.

En ce mois de janvier, je forme également le vœu qu'ensemble, nous contribuions à faire vivre de plus belle la démocratie locale et participative afin de bâtir un Paris qui nous ressemble, en défendant main dans la main et toujours plus ardemment ce qui constitue l'ADN de notre arrondissement : la richesse multiculturelle, le partage, l'humanité, la fraternité et la solidarité. Je serai ravie d'évoquer tous ces sujets de vive voix avec vous, et je vous invite donc à nous retrouver à la traditionnelle cérémonie des vœux, qui se tiendra samedi 20 janvier à la Caserne Château-Landon.

Fidiliment, Andebard

Alexandra Cordebard

Dans ce numéro

P. 4-5 / DOSSIER SOLIDARITÉS : ENGAGÉS ENSEMBLE

P. 6-7 / ENVIRONNEMENT

Focus sur le nouveau Plan Climat

P. 8-9 / ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Coup de projecteur sur une Caserne engagée

P. 10 / PARTICIPATION CITOYENNE

Votation : tous aux urnes le 4 février !

P. 11 / SPORTS ET ACCESSIBILITÉ

En route vers les Jeux olympiques et paralympiques!

P. 12-13 / ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS!

Les nouveaux aménagements à la loupe, quartier par quartier

P. 14-15 / TRIBUNES

P. 16 / HISTOIRE ET VIES DU 10°

1920 : Du gymnase au ring du faubourg



La précarité et la grande exclusion explosent à Paris, avec un nombre inédit d'enfants qui dorment à la rue. Si l'hébergement d'urgence demeure la responsabilité de l'État, la Ville se mobilise, et le 10° poursuit ses engagements afin de venir en aide aux plus démunis. Focus sur les actions solidaires dans notre arrondissement.



Les maraudes: un dispositif pluriel pour accompagner les plus fragiles

À Paris, la coordination des maraudes professionnelles et bénévoles est assurée par le **Samu social**. Ces dispositifs permettent d'aller chaque jour au-devant des personnes à la rue pour leur porter assistance, leur proposer un accompagnement et une orientation vers des hébergements ou des accueils de jour. Établie en lien étroit avec les mairies d'arrondissement, cette coordination des interventions permet **d'agir efficacement contre l'exclusion**, au plus près des réalités de la rue.

Dans le 10°, grâce à l'engagement des acteurs associatifs, nous déployons aussi un grand nombre de dispositifs complémentaires, avec des **maraudes spécialisées** à destination du public usager de drogue, des publics migrants ou encore des jeunes en errance autour des gares, pour accompagner jour après jour les plus fragiles.

L'UASA, une structure unique en France

Créée à Paris en 2004, l'Unité d'Assistance aux Sans-Abri (UASA) intervient 7 jours sur 7 **pour porter assistance aux personnes sans-abri et/ou en errance.** Composée d'une cinquantaine d'agents de la Ville, elle a pour objectif de permettre la sortie de rue, en coordination avec d'autres unités de la police municipale et de la prévention. **Ce travail partenarial** permet d'assurer la pleine mobilisation des forces vives et un maillage efficace de l'ensemble du territoire parisien.

Zoom sur le Plan d'urgence hivernal

Chaque hiver, la Ville de Paris et l'ensemble des acteurs de la solidarité mettent en place une mobilisation renforcée auprès des personnes à la rue, dont l'extrême vulnérabilité s'accentue lorsque les températures chutent. Cela inclut un renforcement des maraudes, une intensification de l'aide alimentaire, ainsi que la mise à disposition d'équipements municipaux tels les gymnases, pour mettre notamment à l'abri des familles. Grâce à la détermination des équipes municipales, plusieurs établissements parisiens inoccupés seront ainsi bientôt rouverts afin d'accroître le nombre de places d'hébergement, à l'instar du lycée Suzanne Valadon (18e), ouvert fin décembre et qui doit permettre, à terme, d'accueillir 120 personnes sans-abri.





Face au drame humain que constitue la présence accrue de familles et d'enfants à la rue, l'exécutif municipal ne se résigne pas et agit. À l'instar de plusieurs maires d'arrondissement, Alexandra Cordebard, maire du 10°, a ainsi décidé en décembre dernier de rouvrir la halte-garderie Hittorf, fermée en mars 2023 dans le cadre des travaux de rénovation de la mairie. Celle-ci accueille aujourd'hui 5 familles, dont 10 enfants pour la plupart scolarisés dans le 10°, qui dormaient à la rue depuis des semaines.

Cette solidarité est inscrite dans l'ADN de notre arrondissement. En témoignent les **850 places en hôtels sociaux** et les **931 places en centres d'hébergement d'urgence** dont dispose le 10°. À cela s'ajoutent 6 centres d'accueil de

Un lieu d'accueil d'urgence en Mairie du 10°

jour, 2 « Espaces solidarité insertion », une résidence de 81 logements pour les femmes victimes de violences qui ouvrira ses portes d'ici la fin de l'année, tout comme une troisième pension de famille à destination des femmes en grande précarité. Car aujourd'hui comme hier, le 10° agit auprès des plus vulnérables et défend fermement le droit de toutes et tous à un logement digne et sûr.

402

C'est le nombre de boîtes solidaires collectées cet hiver dans le 10° pour les plus démunis. Merci à toutes et tous pour votre générosité!



Sylvie Scherer : « Nous appelons à un sursaut de l'État »

Adjointe à la Maire du 10°, déléguée aux Affaires sociales, aux Solidarités, à la Lutte contre les inéaglités et contre l'exclusion

« Cet été, l'État a diminué les crédits de l'hébergement d'urgence. Paroxysme de cette crise, seuls les femmes enceintes de 8 mois et les enfants de moins de 3 mois sont désormais considérés comme prioritaires. Face à cette situation dramatique, nous ne baissons pas les bras. Grâce à la mobilisation de chacun – équipes de l'Espace parisien des solidarités, Mission d'urgence sociale de la Ville de Paris, associations et bénévoles du 10^e –, nous trouvons des solutions au cas par cas. Mais cela ne peut suffire. Nous appelons à un sursaut de l'État, pour la mise en place d'un plan national à la hauteur de la situation. De notre côté, nous sommes prêts à assumer notre part pour que plus personne ne dorme à la rue. »

Tous mobilisés pour une nuit qui compte!

Initiée il y a six ans par Anne Hidalgo, la Maire de Paris, et Dominique Versini, la Nuit de la Solidarité permet d'aller à la rencontre des personnes sans-abri afin de mieux connaître leurs profils et de faire ainsi progresser les dispositifs de solidarité pour répondre efficacement à leurs besoins. Chaque hiver, cette opération mobilise près de 2 000 bénévoles,



encadrés par 400 professionnels de l'action sociale.

À l'échelle parisienne, **3 015** personnes à la rue ont été recensées lors de l'édition de janvier 2023, dont **213 dans le 10**e: un nombre en hausse (+ 16 %), tout comme la proportion de femmes et d'enfants.

Mais la Nuit de la Solidarité n'est pas qu'une affaire de chiffres. C'est aussi mettre un visage sur des milliers d'anonymes et cerner leurs problématiques pour les accompagner au mieux. Cette connaissance rue par rue de la situation a permis à la Ville de Paris de déployer des actions concrètes et adaptées, avec notamment la création de 5 haltes pour les femmes, de 21 pensions de famille d'ici fin 2024 et de 10 bagageries solidaires, qui permettent aux personnes sans-abri de déposer et de sécuriser gratuitement leurs effets personnels. Le 10e abritera l'un de ces dispositifs d'ici 2025, en lieu et place de l'actuelle Maison de la Vie Associative et Citovenne.

La Nuit de la Solidarité a besoin de vous pour sa 7º édition, qui se déroulera **jeudi 25 janvier à partir de 19h** dans les 17 arrondissements parisiens ainsi que dans une trentaine de communes de la Métropole du Grand Paris. Rendez-vous sur <u>paris.fr</u> pour vous inscrire et **rejoindre une équipe de bénévoles** dans le 10°!

Et le reste de l'année, on agit comment?

Vous avez envie de vous engager de manière pérenne auprès des plus vulnérables? Pour trouver la mission bénévole qui vous correspond, rendez-vous à **La Fabrique de la Solidarité** (8 rue de la Banque, 2°), lieu de mobilisation citoyenne pour les Parisien-ne-s qui veulent agir, ou en ligne sur <u>agir.paris.fr.</u>

Vous pouvez aussi consulter le Guide des associations du 10°, disponible sur mairiel0.paris.fr., ou vous rendre à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 10° (206 quai de Valmy), qui abrite une antenne de France Bénévolat (permanence le mardi de 16h à 19h, sur rendez-vous).

Plus vite, plus local et plus juste : face à l'urgence climatique, la Ville agit !

Depuis 2007 et la première version de son Plan Climat, Paris agit avec détermination pour **adapter la Ville au changement climatique**. Création de pistes cyclables et de « rues aux écoles » végétalisées et rafraîchies, rénovation énergétique du parc immobilier, tant social que privé, hausse significative de la part d'aliments bio et durables dans les cantines : les résultats sont là !



Dans le cadre de la révision du Plan Climat pour la période 2024-2030, l'exécutif municipal réaffirme son engagement pour garantir l'habitalité de la capitale et faire :

- PLUS VITE, en mobilisant l'ensemble des acteurs afin d'accélérer la réduction des gaz à effet de serre, la transition énergétique du bâti, la sortie des énergies fossiles et le développement d'une économie locale, résiliente et bas carbone ;
- PLUS LOCAL, avec des mesures adaptées à la réalité du terrain pour ancrer la transition écologique dans tous les quartiers de la Ville;
- PLUS JUSTE, afin de protéger les plus fragiles en veillant à ce que la crise climatique n'accentue pas les inégalités.

Dans le 10°, des actions concrètes pour une ville plus respirable

Les ambitions de ce nouveau Plan Climat s'inscrivent dans la continuité des actions que nous menons dans notre arrondissement depuis 2020, avec aujourd'hui 5 domaines d'intervention prioritaires :

- adaptation de nos espaces publics (végétalisation, piétonnisation, aménagements cyclables, installation de brumisateurs dans les parcs et jardins...);
- soutien accru à une alimentation durable accessible à toutes et tous ;
- défense d'une économie circulaire et développement du réemploi, notamment dans le domaine textile en s'appuyant sur les ressources vives du 10^e dont la Caserne Château-Landon (voir p. 8);
- **rénovation thermique des bâtiments** publics et des copropriétés avec notamment le projet Éco-rénovons+;
- renforcement de la place dédiée aux mobilités douces pour limiter l'espace occupé par la voiture et rendre l'arrondissement plus apaisé et plus respirable.

Demain verra ainsi le réaménagement du **canal Saint-Martin**, avec plus de **3 205 m² de végétalisation pleine terre** (voir p. 12), la création d'une **forêt urbaine** place du Colonel Fabien, le **triplement des « cours Oasis »** avec 15 nouveaux projets d'ici 2027 pour lutter contre les effets d'îlots de chaleur urbains, le déploiement de **pan**-

neaux photovoltaïques sur des toits d'écoles, ou encore la création d'une halle alimentaire et de nouvelles Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) afin de soutenir une alimentation accessible et de qualité.

Tous ces projets permettront d'améliorer la qualité de vie de toutes et tous et d'adapter notre arrondissement aux nouvelles réalités climatiques.



Vous avez dit « résilience » ?

Le terme de « résilience urbaine » désigne la capacité des personnes ou communautés à faire preuve de solidarité, en s'appuyant sur la mobilisation citoyenne, pour s'adapter face aux diverses crises qui peuvent survenir.

Depuis 5 ans, Paris fait face à des chocs inédits : crise sanitaire, conflits sociaux, crue de la Seine, canicules répétées... Afin de mettre en place des solutions adaptées pour anticiper et surmonter de telles crises, la Ville de Paris propose aujourd'hui une refonte de la stratégie de résilience adoptée en 2017, une démarche à laquelle les habitant·e·s sont pleinement associé·e·s depuis le printemps dernier, à travers des ateliers thématiques organisés en mairies d'arrondissement

Vous avez des idées à partager ?

Rendez-vous sur decider.paris.fr afin de participer à la consultation en ligne, ouverte jusqu'au 19 janvier. Toutes vos suggestions seront étudiées afin d'enrichir la nouvelle stratégie de résilience, qui sera présentée en Conseil de Paris au printemps 2024.



La biodiversité dans le 10°

Le cornifle immergé est une plante aquatique qui pratique, comme la grande majorité des plantes, la photosynthèse. Ce processus lui permet de capter le CO₂ contenu dans l'atmosphère et de rejeter dans l'air de l'oxygène, molécule vitale pour le développement des êtres vivants.

On retrouve cette plante dans le canal Saint-Martin ainsi que dans la Seine. Poissons, mollusques et crustacés l'adorent, car elle constitue un abri parfait pour venir se reproduire ou se nourrir.

Le saviez-vous ? C'est aussi une plante très efficace pour la dépollution des eaux puisqu'elle absorbe facilement les métaux tels que le cuivre, le zinc, le plomb ou encore le cadmium!

infos

Nature & Us agit pour mettre plus de nature en ville. Cette entreprise, qui a piloté le projet de radeau végétalisé dans le 10°, mène aussi des actions pédagogiques et des projets à destination des entreprises. Pour les contacter: natureandus.org.

Déchets alimentaires : quand le tri devient un jeu d'enfant

À Paris, les déchets alimentaires (épluchures, coquilles d'œuf, etc.) représentent 25 % des ordures ménagères, soit 75 kilos par an et par habitant qui finissent incinérés. Or ils constituent une

ressource précieuse qui peut

être transformée en compost ou en biogaz pour alimenter les bus.

Conformément à la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), la Ville de Paris, engagée dans cette voie depuis de nombreuses années, va cette année **déployer de nouveaux dispositifs** afin de permettre aux Parisiens et aux Parisiennes de trier aisément leurs déchets alimentaires, avec des bornes de collecte à moins de **trois minutes à pied** de leur domicile, accessibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Pour compléter l'offre déjà existante (composteurs partagés, lombricomposteurs individuels distribués deux fois par an par votre mairie d'arrondissement, bornes fixes à proximité des marchés alimentaires), les **stations « Trilib' »** de Paris seront ainsi prochainement équipées d'un module de tri dédié aux déchets alimentaires. Dans notre arrondissement, ils seront installés **début juin.** Parce que bien trier ses déchets, c'est agir au quotidien pour la planète, facilement et concrètement.

En janvier, offrez une seconde vie à votre sapin!

Chaque année après les fêtes, la même question se pose : que faire de son sapin ? Plutôt que de le jeter, déposez-le avant le 20 janvier dans l'un des nombreux points de collecte mis en place par la Ville de Paris dans notre arrondissement (square Amadou Hampaté Bâ, place Franz Liszt, square Yilmaz Güney, jardin Villemin – Mahsa Jîna Amini, square Madeleine Tribolati, square Saint-Laurent, jardin du Chalet) et aux alentours afin qu'il soit recyclé et connaisse une seconde vie! Sont acceptés les sapins naturels (avec ou sans racines), sans décorations, sans sac ni pied ou support métallique.

Le **broyat de sapin** est très précieux, car il agit comme un désherbant naturel. C'est pourquoi la Ville de Paris vous propose d'en récupérer gratuitement pour protéger vos plantations.



Trois points de distribution seront ouverts dans le 10° **du 8 au 20 janvier**, au jardin Villemin – Mahsa Jîna Amini, au square Amadou Hampaté Bâ et au jardin du Chalet.

2 500 m³

C'est le volume de broyat de sapin obtenu en 2022 suite à la collecte de 114 247 sapins, soit l'équivalent d'une piscine olympique!

Économie sociale et solidaire

Coup de projecteur sur une Caserne engagée

Ouverte en juin 2021 après un lifting complet, La Caserne s'est imposée dans le 10° comme un **lieu de travail et de partage précieux pour la vitalité du quartier.** Installé dans l'une des plus anciennes casernes de pompiers parisiennes, cet espace de 4 000 m² dédié à la création éthique et durable constitue le plus grand **accélérateur de transition écologique et sociétale** pour la filière mode et luxe en Europe. Un engagement nécessaire quand on sait que la mode est la 2° industrie la plus polluante au monde!

Cette pépinière, dédiée à l'accompagnement et à la valorisation de créateurs écoresponsables et d'entrepreneurs déterminés à redéfinir les normes, accueillent **40 marques en résidence** pour une période de trois ans. Celles-ci bénéficient de 400 heures de formation, et ont accès à des aménagements partagés ainsi qu'à des stocks de matières durables pour réduire leur impact écologique.



La Caserne, c'est aussi un lieu de vie pensé pour les habitant·e·s avec :

- un fleuriste, « Friche Paris », qui propose 100 % de fleurs locales et de saison ;
- un restaurant végétarien engagé dans la lutte contre le gaspillage, « Damour », et une carte à prix doux élaborée avec des produits en circuit court ;
- des rendez-vous récurrents tels que les « Mardis des fourmis », des cours de danse et des soirées-débats gratuites ;
- une école de management dédiée à l'adaptation des entreprises face aux crises environnementales et sociétales, la « Regen School », qui propose des cours ouverts au public ;
- des espaces mis à disposition pour des opérations solidaires, telle la campagne des « Pères Noël verts » du Secours populaire de Paris ;
- un futur kiosque citoyen au service des habitant·e·s et du tissu associatif du 10° (livraison prévue début 2025).



Pour célébrer ensemble la nouvelle année, la Maire du 10° et toute l'équipe municipale vous invitent à venir (re)découvrir La Caserne à l'occasion de la cérémonie des vœux aux habitants.

Rendez-vous samedi 20 janvier, à partir de 10h30, au 12 rue Philippe de Girard!

Économie sociale et solidaire

« Fabriqué à Paris » : le label qui valorise le travail des artisans parisiens



Créé il y a 7 ans, ce label, qui met en lumière le travail des artisans de notre ville, encourage la **transmission des savoir-faire parisiens** et récompense l'authenticité des produits de l'artisanat.

Dans le cadre de la promotion 2024, 486 produits d'artisans ont été labellisés « Fabriqué à Paris » en décembre dernier, 15 ont été primés, et 3 ont reçu une mention « coup de cœur ».

Parmi eux, on distinguera **SixSœurs**, qui a reçu, en plus du label, le **1º prix** dans la catégorie **« Mode & Accessoires »**. Cette **marque française et féminine de slow fashion**, imaginée par Madeleine Ably et ses cinq sœurs, a inauguré sa première boutique en juin 2023 dans notre arrondissement, au 20 rue de Lancry à deux pas du canal Saint-Martin. Exit la fabrication en nombre et à l'autre bout du monde : ici, les tissus viennent exclusivement d'Europe (Allemagne, France, Italie), destinés à des collections qui sont toutes confectionnées à Paris et en petites séries pour éviter le gaspillage et les invendus. Toutes nos félicitations aux six sœurs fondatrices !

infos-

Envie d'en savoir plus sur le label « Fabriqué à Paris » ? Découvrez le site dédié à l'adresse <u>label-fabrique-a-paris.paris.fr</u>.

Budget participatif 2024 : dernière ligne droite pour déposer vos idées !

Avec le Budget Participatif, chacun peut voir ses idées prendre vie à Paris. Les projets qui auront la préférence des habitants seront réalisés par la Ville, qui y consacre chaque année **un quart de ses investissements.**

Pour être recevable, une idée doit remplir ces quatre critères fondamentaux :

- servir l'intérêt général ;
- relever d'une compétence de la Ville de Paris (attractivité et emploi, culture et patrimoine, éducation et jeunesse, environnement, logement, mobilités, propreté, santé, prévention et sécurité, solidarités, sport, cadre de vie);
- constituer une dépense d'investissement ;
- être déposée par un·e Parisien·ne, à partir de 7 ans et sans condition de nationalité.

À vous de jouer pour contribuer à façonner le Paris de demain!

Pour en savoir plus et déposer vos idées, rendez-vous jusqu'au 5 février sur la plateforme decider.paris.fr.



Nos associations ont du talent!

Félicitations aux 4 associations qui interviennent sur le terrain dans le 10° et dont l'engagement au service de la solidarité et de l'utilité sociale a été récompensé le 30 novembre dernier lors de la cérémonie de remise des **Trophées de l'économie sociale et solidaire** organisée à l'Hôtel de Ville :

- PikPik Environnement, qui promeut et développe l'éducation à l'environnement en sensibilisant les habitants et les habitantes des quartiers populaires aux enjeux de la valorisation des déchets et de l'économie circulaire;
- Paillettes et Cambouis, membre du réseau RéPAR qui a pour objet la promotion, la valorisation et le développement d'ateliers vélo participatifs et solidaires;
- Le Chaînon manquant, qui collecte chaque jour des surplus de produits frais auprès de professionnels de l'alimentation pour les redistribuer aux acteurs sociaux de proximité;
- Nour, qui dispense des cours de yoga inclusifs et solidaires et œuvre à mettre en place des formations pour permettre aux personnes vulnérables ou éloignées de l'emploi de devenir professeurs de yoga.

L'édition 2023 dans le rétro

Entre le 7 et le 26 septembre, vous avez été **6 951 à voter** pour vos projets préférés dans le 10° arrondissement, soit une hausse de 7 % comparé à la précédente édition. Les **13 projets lauréats**, qui seront prochainement mis en œuvre dans notre arrondissement pour un total de **3,8 millions d'euros d'investissement**, incluent la création d'un équipement de santé de proximité à Belleville, la piétonnisation du bas de la rue du Faubourg Saint-Denis, et la végétalisation de la rue du Château d'Eau.

infost Pour en savoir plus, rendez-vous sur mairie10.paris.fr!

Participation citoyenne

Projet de Plan local d'urbanisme bioclimatique : la parole est à vous !

Votée par le Conseil de Paris le 5 juin dernier, la révision du Plan local d'urbanisme (PLU), qui définit les grandes orientations d'aménagement et réglemente les constructions dans la capitale, entre dans sa dernière phase avec le déploiement d'une enquête publique du 8 janvier au 29 février 2024.

Face à l'urgence climatique, c'est un changement profond, et nécessaire, qui sera ainsi apporté à la conception du Paris de demain et à son **urbanisme.** Et votre avis compte! Les Parisien·ne·s sont invité·e·s à faire part de leurs observations, selon diverses modalités: registre papier disponible à l'accueil de chaque mairie d'arrondissement, registre numérique dédié, courriel ou encore courrier postal.

Pour consulter le projet de Plan local d'urbanisme bioclimatique et en savoir plus sur les modalités pratiques de cette enquête publique, **rendez-vous sur mairie10.paris.fr!**

Des questions?

Trois permanences des commissaires enquêteurs se tiendront à la Mairie du 10°, ouvertes à toutes et tous :

- lundi 15 janvier 2024, de 9h à 12h;
- samedi 20 janvier 2024, de 9h à 12h :
- jeudi 8 février 2024, de 14h à 19h15.

1 date, 2 questions, 2 bulletins de vote : le 4 février, c'est vous qui décidez!

Plus ou moins de SUV à Paris ?

Après les trottinettes en libre-service, c'est au tour des SUV (Sport Utility Vehicles) de faire l'objet d'une votation citoyenne. Car si la place de la voiture n'a cessé de diminuer dans Paris depuis 10 ans, la taille moyenne des voitures, elle, a augmenté. Or ces SUV consomment et polluent bien plus qu'un véhicule standard. Du fait de leur taille, ils constituent aussi un plus grand danger: les accidents impliquant un SUV sont deux fois plus mortels pour les piétons qu'avec une voiture standard. La Ville de Paris propose donc de créer un tarif spécifique pour le stationnement des voitures individuelles lourdes, encombrantes, polluantes, afin de réduire leur nombre dans la capitale et ainsi d'améliorer la qualité de l'air ainsi que le partage de l'espace public et la sécurité des piétons. Pour ou contre ? C'est vous qui aurez le dernier mot!

Un nouveau visage pour le boulevard de Magenta?

À l'occasion de cette votation, chaque mairie d'arrondissement a la possibilité de soumettre en complément une question d'intérêt local. Dans le 10°, cette question sera la suivante : « Pour ou contre réserver les trottoirs du boulevard de Magenta aux piétons et créer de nouvelles pistes cyclables sécurisées sur la chaussée ? ».

Ce projet d'ampleur, dans la lignée des aménagements réalisés rue La Fayette, permettrait de reconfigurer entièrement cette artère fréquentée en continuant d'améliorer le confort et la sécurité de toutes et tous.



Comment participer à la votation citoyenne ?

Rendez-vous dimanche 4 février entre 9h et 19h pour décider ensemble du nouveau visage de Paris :

- à la Mairie du 10^e (72 rue du Faubourg Saint-Martin) pour les bureaux de vote 1 à 10 et 28 à 39
- au collège Valmy (199, quai de Valmy) pour les bureaux de vote 11 à 27 inclus.

Pas encore inscrite sur les listes électorales ?

Vous avez jusqu'au 8 janvier pour le faire.

Rendez-vous sur paris.fr pour en savoir plus.

Sports et accessibilité



En route vers les Jeux olympiques et paralympiques!

Pour célébrer ensemble les Jeux de Paris, 23 lieux de festivités vont être aménagés à travers la capitale, gratuits et ouverts à tous. Dans le 10°, c'est sur le **terrain d'éducation physique de la Grange-aux-Belles – Agnes Tirop** que cela se passera, du 26 juillet au 8 septembre 2024!

L'objectif ? Faire de cet espace un lieu populaire, culturel, éducatif, accessible à toutes et tous pour que visiteurs et habitants vibrent

ensemble au rythme des Jeux olympiques et paralympiques.

Porté par des **associations du 10**°, avec une carte blanche confiée à un acteur culturel local, le site proposera des **animations variées** pour tous les publics ainsi qu'une retransmission des compétitions. La programmation sera établie à partir de la quarantaine de propositions soumises lors de l'appel à projets lancé en novembre par la Mairie du 10°. Les événements qui seront retenus par le jury devront veiller à respecter le confort et la tranquillité des riverains (horaires aménagés de façon à préserver des temps calmes, maîtrise du niveau sonore assurée par un professionnel événementiel, etc.).

Mettez-vous à l'heure des Jeux!

Festivités, vie à Paris, circulation à proximité des sites de compétition : la **newsletter Paris Infos Jeux 2024** permet de recevoir des informations personnalisées avant et pendant les Jeux de Paris 2024, par SMS ou par e-mail. Inscrivez-vous sur infojeux.paris.fr!

Des questions, des remarques ? Une concertation locale sera lancée en février,

et une **réunion d'informa- tion** sur les périmètres de sécurité pendant les Jeux se tiendra en Mairie du 10^e le **30 janvier de 19h à 21h**, en présence du Préfet de police.



Une ville pour toutes et tous : Zoom sur les Quartiers d'Accessibilité Augmentée

L'accessibilité universelle est, à l'échelle de la Ville, un enjeu d'égalité majeur. Indispensable pour les 15 % de la population qui sont porteurs d'un handicap, elle sera bénéfique pour 100 % des Parisien·ne·s grâce au confort qu'elle apportera.

Dans le cadre du dispositif « Quartiers d'Accessibilité Augmentée » lancé par la Ville de Paris, 17 quartiers prioritaires ont été choisis à travers la capitale pour bénéficier d'une mise en accessibilité accélérée. Dans le 10°, c'est le secteur du

carré Saint-Lazare qui a été retenu, et où seront déployées diverses actions afin de rendre le cheminement accessible à toutes et tous: création de nouvelles places de stationnement pour personnes à mobilité réduite, mise en accessibilité de toutes les lignes de bus, rénovation des passages piétons ou encore suppression d'éléments de mobilier obsolètes créant des obstacles sur la voie publique. En complément, des actions sont actuellement menées auprès des commerçants afin que tous puissent accueillir au mieux l'ensemble des usagers.

Cette démarche, qui s'inscrit dans l'héritage des Jeux voulu par la Ville de Paris, sera progressivement étendue à d'autres quartiers à l'issue de l'événement.

infost Rendez-vous sur mairie10.paris.fr pour découvrir l'interview de Youssouf Souleyman, Volontaire Service civique à la Mairie du 10° et ambassadeur Quartier d'Accessibilité Augmentée.



Le Canal aux couleurs de Paris Plages

Pour cette année olympique, Paris Plages va prendre **une nouvelle dimension** en investissant exceptionnellement les berges du canal Saint-Martin, lequel fera le pont entre les sites emblématiques du bassin de la Villette et des Rives de Seine.

De nombreuses animations seront proposées en accès libre pour tous les publics, à commencer par la **baignade tous les dimanches** de 12h à 16h!

infos Rendez-vous en mai pour un numéro des Infos du Dix spécial JOP!

Ça se passe près de chez vous!

Valmy

Le nouveau visage du canal Saint-Martin se dessine aujourd'hui

C'est parti! Conçu par et pour les habitants, le réaménagement du canal Saint-Martin sera lancé en février. Ce projet d'ampleur, d'un montant de 13 millions d'euros, inclut la création d'une vélo-rue de 3,4 Km pour un meilleur partage de l'espace public, l'aménagement d'un hectare supplémentaire dédié aux piétons, la plantation de 52 arbres et l'implantation à terme de 10 refuges de biodiversité. Pour faire de ce joyau de notre arrondissement un véritable parc naturel urbain!

infost Vous avez raté la réunion publique de restitution organisée le 20 novembre ?
Rendez-vous sur mairie10.paris.fr pour découvrir la présentation détaillée du projet final.





Gares

Le parvis de la Gare du Nord se prépare à faire peau neuve

Le coup d'envoi des travaux a été donné le 30 octobre rue de Dunkerque, en vue de créer devant la Gare du Nord un **parvis de 3 500 m² totalement piétonnisé et végétalisé**. Au programme de cette première phase de chantier prévue jusqu'à la mi-mars: installation d'une **trentaine de jardinières** et implantation de près de **150 arceaux vélos** conçus spécialement pour ce projet qui vise à libérer cet espace de la voiture pour le rendre aux piétons. Celui-ci se poursuivra après 2024 en s'étendant jusqu'aux rues de Compiègne, Denain, Saint-Quentin et Valenciennes.

Saint-Louis

Square Juliette Dodu : quand récré rime avec biodiversité!

Après le réaménagement du square Juliette Dodu, et la **création d'une mare écologique** pour rafraîchir l'espace tout en préservant la biodiver-

sité, c'est au tour de l'aire de jeux de se faire belle! Avec ses nouvelles structures et ses deux toboggans, elle va faire le bonheur des enfants de 1 à 8 ans... et donc de leurs parents!



Ça se passe près de chez vous!



République

La « petite reine » en majesté sur le boulevard Saint-Martin

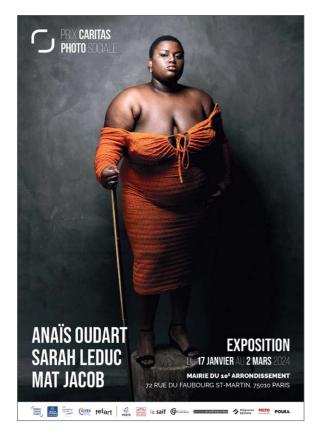
Notre arrondissement continue de se transformer, pour un partage plus harmonieux de l'espace public et une meilleure qualité de l'air. C'est dans ce but que sont actuellement menés des travaux de **pérennisation de la piste cyclable bidirectionnelle des Grands Boulevards** (2 kilomètres au total) au niveau du boulevard Saint-Martin, le long de la promenade Cleews Vellay. Fin du chantier prévu pour la mi-février!

Hauteville-Paradis

On respire rue d'Hauteville!

Avec ses 90 m² de jardinières et ses nouvelles bandes plantées, aménagées à l'automne pour relier les pieds d'arbres, la rue d'Hauteville offre désormais un cheminement totalement végétalisé et apaisé pour les piétons. L'illustration concrète de notre engagement à bâtir un 10° plus ombragé et plus respirable, à l'instar des 16 arbres plantés en décembre dans les rues Guy Patin et Ambroisé Paré.





Mairie

La photo comme arme de solidarité massive

Après une année 2023 culturellement riche, c'est le **Réseau** Caritas du Secours Catholique qui ouvre le bal de 2024 en exposant dans le hall de la mairie les trois finalistes de son prix Caritas Photo Sociale.

Cette distinction vise à célébrer des œuvres photographiques permettant de mieux appréhender les questions de pauvreté et d'injustice en France, à travers des portraits pudiques et sensibles qui lèvent le voile sur le monde de la rue, de la précarité et de la réinsertion.

La série **« Héroïnes 17 »** notamment, signée par **Anaïs Oudart**, lauréate de cette nouvelle édition, rend ainsi hommage à des jeunes femmes âgées de 18 à 25 ans, toutes issues de l'Aide sociale à l'enfance, et à leurs parcours de vie résilients. Dans la singularité de leurs expériences personnelles pour se (re)construire, toutes sont des héroïnes.

Une exposition à découvrir en accès libre à la Mairie du 10° (72 rue du Faubourg Saint-Martin) du 17 janvier au 2 mars 2024. Groupe « Paris en Commun -Socialiste, écologiste et progressiste »

Paris restera fidèle à ses valeurs

En ce mois de janvier, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2024, qui sera toute particulière pour notre Ville.

Cette année encore, aux côtés d'Alexandra Cordebard et d'Anne Hidalgo, nous travaillerons à poursuivre la transition et l'adaptation écologiques de notre arrondissement : rénovation énergétique de nos écoles, végétalisation de nos quartiers, transformation de notre espace public avec toujours plus de pistes cyclables et, bien évidemment, une politique toujours plus volontariste en matière de logements accessibles à toutes et tous.

Cette année, une fois encore, verra Paris résister au populisme : nous n'appliquerons pas la préférence nationale ni pour les tarifs de cantine ni pour le versement d'aucune aide ; l'inconditionnalité de l'hébergement d'urgence perdurera. C'est là la fierté de Paris

Et nous ne pouvions débuter cette nouvelle année sans une pensée émue pour Tony Dreyfus, homme de combats et d'engagements, ancien député, premier maire de gauche de notre arrondissement, élu en 1995. Son nom va être inscrit sur les murs de notre arrondissement, son arrondissement, devant le marché Saint-Martin, à proximité immédiate de la mairie.

Voilà ce que sont Paris et notre arrondissement.

Depuis maintenant près de quatre ans, vous savez l'engagement qui est le nôtre au service des habitant·e·s du 10°. Nous sommes déterminés à poursuivre notre travail aux côtés de la Maire de Paris et de la Maire du 10° arrondissement.

Paul Simondon, Éric Algrain, Raphaël Bonnier, Kim Chiusano, Alexandra Cordebard, Awa Diaby, Rémi Féraud, Pauline Joubert, Philomène Juillet et Dominique Versini Groupe PCF

Chères habitantes, chers habitants, nous vous souhaitons une très belle année 2024!

En 2024, Paris aura la chance d'accueillir les Jeux olympiques et paralympiques, dont nous ferons une grande fête populaire. Le village olympique qui s'installera sur le TEP Agnes Tirop devra faire sa place à chacune et chacun, être respectueux des riveraines et riverains, et célébrer la paix, première mission des JOP.

La paix, nous la célébrerons aussi en 2024 en commémorant les 80 ans de la libération de Paris, le 25 août 1944. Nous ferons de ces commémorations de grands moments de lutte contre l'antisémitisme et le racisme. Nous voulons le dire avec force : dans le 10° comme dans tout Paris, chacune et chacun a sa place, quelles que soient sa religion, son origine, ses opinions politiques ou son orientation sexuelle.

2024 sera aussi une année de luttes pour nos services publics. Nous défendrons nos classes dans nos écoles, nos hôpitaux et centres de santé, notre service public postal, et nous nous opposerons aux projets de la Poste de fermer plusieurs bureaux de poste.

En 2024, nous continuerons à exiger que l'État remplisse ses missions, par exemple pour l'hébergement d'urgence : l'équipe municipale du 10°, en décembre, a été obligée d'ouvrir dans la mairie un lieu d'hébergement pour sortir des familles de la rue

En 2024, nous poursuivrons notre action : continuer à créer du logement social alors que nous avons déjà créé 900 logements depuis 2020, continuer à réhabiliter nos logements pour adapter Paris au réchauffement climatique, continuer à féminiser notre espace public, continuer à faire vivre une culture populaire et une politique sportive pour toutes et tous.

En 2024, vous pouvez compter sur nous pour continuer à faire du 10° un arrondissement toujours plus écologique, toujours plus solidaire, toujours plus féministe.

Élie Joussellin, Philippe Guttermann et Laurence Patrice Groupe « Les écologistes pour Paris 10° »

En France, 6º puissance économique mondiale, plus de 3 000 enfants dorment dans la rue, dont plus de 400 dans les rues de la capitale en absence de réponse du 115.

La Nuit de la Solidarité 2023 a recensé 213 personnes à la rue dans notre arrondissement. Si l'ouverture d'un accueil des familles en mairie du 10° et du lycée Suzanne Valadon dans le 18° apportent des solutions temporaires, il serait temps d'apporter des réponses pérennes.

Cet été, l'Etat a décidé de diminuer les crédits alloués à l'hébergement d'urgence, malgré une très forte demande. Le système est totalement gangrené: l'insuffisance de logements sociaux empêche la sortie de l'hébergement d'urgence de personnes qui pourraient y accéder. Un dispositif qui ne devrait être que temporaire devient durable.

La loi immigration récemment adoptée fragilisera les plus précaires en les marginalisant un peu plus. Cette loi remet en cause le caractère inconditionnel de l'hébergement d'urgence, auquel l'État doit répondre quel que soit le statut de la personne. C'est de logements pour tous dont nous avons besoin et non d'une stigmatisation d'une fraction de la population.

Cette loi est une aberration car elle remet en cause le droit du sol, et elle nie que les allocations familiales ou les APL sont des droits attachés à une urgence sociale et non à une nationalité. Le Gouvernement prévoit, malgré les alertes du corps médical, de réformer l'aide médicale d'État, qui ne représente que 0,4 % des dépenses de la Sécurité sociale.

Le 10e restera une terre d'accueil interculturelle, en s'appuyant sur son tissu associatif unique que nous soutiendrons avec force face à la montée du populisme d'extrême droite, malheureusement relayé et soutenu par des institutions.

Sylvain Raifaud, Ulf Clerwall, David Delplanque, Isabelle Dumoulin, Sylvie Scherer, Léa Vasa et Thomas Watanabe-Vermorel

Tribunes politiques

Opposition
Groupe «Horizons »

Grève du personnel périscolaire : les familles du 10^e face à l'impasse

Depuis le 5 octobre, une partie des agents du service périscolaire de la Ville, chargés du bon déroulement du service de cantine, est régulièrement en grève dans plusieurs écoles de notre arrondissement. Cette situation contraint de nombreux parents à s'organiser en urgence pour récupérer leurs enfants et assurer leur repas de midi.

Face aux revendications légitimes des animateurs, qui demandent simplement une rémunération décente (actuellement de 10€ de l'heure) ainsi qu'un renfort en personnel, la Mairie fait la sourde oreille. Pire, elle ne communique pas et n'entreprend aucune démarche pour soulager les familles, malgré l'impact significatif de cette situation sur la vie quotidienne des enfants et des parents. C'est pour cette raison qu'une pétition a été lancée par plusieurs représentants des parents d'élèves, accompagnée d'une manifestation organisée devant la mairie le 15 novembre.

Lors des deux derniers conseils municipaux, j'ai sollicité la Maire afin de mobiliser du personnel municipal certains jours de grève pour permettre aux enfants de déjeuner à l'école. Cette demande, pourtant conforme au plan de continuité d'activité de la Ville de Paris, a été rejetée.

Finalement, cette situation illustre le traitement réservé aux familles dans notre arrondissement : leurs préoccupations ne reçoivent pas l'attention nécessaire. Cela explique en partie la chute de 30 % des effectifs dans les maternelles du 10e depuis 2014. Contrairement à cette majorité, je souhaite faire du 10e un arrondissement véritablement accueillant pour les familles et pour nos enfants.

HOMMAGE À TONY DREYFUS

Le 26 avril dernier, c'est avec émotion que nous apprenions la disparition de Tony Dreyfus, à l'âge de 84 ans. Ancien avocat et secrétaire d'État à l'économie sociale, il était surtout, pour notre arrondissement, ancien députémaire.

Artisan de la victoire de la gauche à Paris aux côtés de Bertrand Delanoë en 2001, homme engagé et à l'écoute des habitants, Tony Dreyfus a défendu de haute lutte, tout au long de son mandat municipal (1995-2008), des causes de première importance. Qualité des crèches et des écoles, lutte contre le sans-abrisme, accueil des réfugiés, soutien aux hôpitaux publics, création de pistes cyclables, défense des espaces verts, piétonnisation des berges du canal Saint-Martin: autant de sujets qui font aujourd'hui l'identité et la force de notre arrondissement.

Sur l'initiative d'Alexandra Cordebard, actuelle maire du 10°, le Conseil de Paris a souhaité rendre hommage à Tony Dreyfus en attribuant son nom à un lieu qu'il appréciait tout particulièrement : la place située devant le marché Saint-Martin, au croisement des rues du Château d'Eau et Bouchardon, qui s'appellera donc « place Tony Dreyfus » à compter du 9 janvier 2024.



PROCHAINES SÉANCES

- Prochains conseils d'arrondissement :
 - Mardi 23 janvier 2024
 - Mardi 7 mai 2024
 - Mardi 11 juin 2024

■ Prochains conseils de Paris:

- Du mardi 6 au vendredi 9 février 2024
- Du mardi 21 au vendredi 24 mai 2024
- Du mardi 25 au vendredi 28 juin 2024

CONTACTER LES ÉLU-E-S DU 10°

Une question, une doléance?

Vous pouvez contacter les élu-e-s du 10^e par courriel (prenom.nom@paris.fr) ou prendre attache avec le secrétariat de la Mairie au 01 53 72 10 00.

RENCONTRER LES ÉLU-E-S DU 10°

Tout au long de l'année, la Maire et l'équipe municipale du 10° viennent à votre rencontre, à travers l'arrondissement, pour échanger avec vous sur la vie de votre quartier.

Pour connaître les prochaines dates, rendez-vous sur mairie10.paris.fr

Bertil Fort

histoire et vies du 10e

1920: DU GYMNASE AU RING DU FAUBOURG

En 1920, le sport comme pratique et comme spectacle a le vent en poupe. Dans le faubourg Saint-Denis, le gymnase Christmann se métamorphose en Central Sporting Club, sanctuaire de la boxe parisienne.

Le gymnase Christmann ne date pas d'hier au sortir de la Grande Guerre. Il a son origine dans celle d'avant, l'humiliante défaite de 1870 infligée par une armée prussienne bien préparée. De retour du front, l'athlète Paul Christmann, né en 1847 d'un père strasbourgeois et d'une mère parisienne, se fait l'apôtre d'une gymnastique aux vertus martiales. Son but : « Donner à la France une génération forte, entraînée à tous les exercices physiques, capable de réaliser le rêve d'alors : la revanche1 ». Christmann s'installe au 57, rue du Faubourg-Saint-Denis, où il fonde, en 1876, sa société de gymnastique et de préparation militaire, L'Alsacienne et Lorraine de Paris, et ouvre son gymnase, où l'on pratique aussi le tir, l'escrime, la canne et la boxe.

Au début du XX° siècle, la boxe n'investit pas que les gymnases. Le ring trône au centre des salles de spectacle parisiennes, la capitale attire par des gains élevés les boxeurs professionnels. La guerre met un coup d'arrêt à l'expansion de ce sport-spectacle. Au seuil des années 1920, nombre de boxeurs ont péri et les survivants pâtissent de l'absence prolongée de compétitions. L'instabilité monétaire ne permet plus d'offrir des primes attractives. Les « comingmen » manquent pour assurer la relève. Comment faire progresser les jeunes espoirs pour un renouveau de la boxe ?

Le 1er février 1920. Paul Christmann cède les clés de son gymnase à Ernest Jeanmenne et Philippe Roth. Le premier est un boxeur récemment retiré des rings, le second un organisateur de combats. Le développement de la culture physique sous toutes ses formes reste d'abord visé. Les adhérents de L'Alsacienne et Lorraine de Paris, les pionnières des nouveaux clubs féminins Fémina-Sports et Académia s'entraînent au gymnase. Puis la boxe met les autres disciplines K.-O. Place au Central Sporting Club, très populaire académie de pugilistes! Les nombreuses « réunions » font émerger les talents en quête d'ascension sociale. Dès 1922, la salle accueille les championnats de France de boxe amateur. L'édition de mai 1924 sélectionne les candidats français pour les Jeux olympiques à Paris.

Fin 1926, alors que le gong final a sonné pour le local d'origine, le quotidien sportif *L'Auto* se souvient du simple hangar au sol de sable des débuts, parsemé d'agrès et d'haltères. Sous les galeries en hauteur, on pouvait apercevoir, se balançant, la guirlande ininterrompue des pieds des « populaires » assis à terre. Après travaux, le Central Sporting Club est doté d'une salle vaste et lumineuse dont toutes les places offrent une excellente visibilité. Les combats professionnels et amateurs

alternent désormais. De futurs champions du monde y font leurs débuts professionnels, à l'instar de Marcel Thil, poids moyen, et Victor Young Perez, poids mouche. Ce juif tunisien, champion du monde à vingt ans, sera déporté à Auschwitz et abattu lors de l'évacuation du camp.

Paul Christmann s'éteint chez lui en 1928. Philippe Roth devient deux ans plus tard l'unique gérant du Central, avant de passer la main dans les années 1940. La mythique salle de boxe survivra jusqu'en 1968, puis le ring fera un temps place aux tatamis de judo avant l'installation de l'école internationale de théâtre Jacques Lecocq, qui ferma ses portes en juin 2023.

C'est ce même Central qui inspira le cinéaste Marcel Carné, habitué du lieu et désireux, en 1954, de tourner une histoire sur le petit monde des jeunes boxeurs amateurs. Son film *L'Air de Paris* réunit Jean Gabin en ancienne gloire de la boxe devenue manager, Arletty en épouse, et Roland Desaffre en aspirant champion. Pour retrouver le Central disparu, vous pouvez visionner la scène du match tournée sur place, « un magistral coup de poing dans l'écran » pour le journal *Combat*!

Marie-Ange Daguillon Histoire & Vies du 10e

 $^{\scriptscriptstyle 1}$ Le Radical, 7 mai 1902

infost Envie d'en apprendre davantage ? Rendez-vous sur le site d'Histoire & Vies du 10º : hv10.org

Recensement de la population : un acte civique et obligatoire

C'est parti pour une nouvelle campagne de recensement, qui se déroulera dans tout Paris du 18 janvier au 24 février.

Réalisée auprès d'un échantillon de 8 % des logements, cette enquête permettra d'établir des statistiques finement localisées quant aux besoins des Parisiens d'aujourd'hui (transports, logements, équipements publics...) et donc de mieux préparer la Ville de demain.

Pour savoir si vous serez recensé en 2024 ou obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la Mairie du 10° (01 53 72 10 10) ou appeler le 39 75.